



10952/21

(OR. en)

PRESSE 23
PR CO 23

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3809^e session du Conseil

Agriculture et pêche

Bruxelles, le 19 juillet 2021

Président

Jože Podgoršek

Ministre slovène de l'agriculture, de la sylviculture et de
l'alimentation

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

AGRICULTURE	4
Priorités de la présidence slovène	4
Plan d'action en faveur de la production biologique	4
Questions agricoles liées au commerce	4
DIVERS	5
Prix élevé des aliments pour animaux.....	5
Soutien concernant les conditions sanitaires des colonies d'abeilles	5
Feux de friches à Chypre	5
Dégâts causés aux oliviers par le gel	6
Inondations catastrophiques à la suite de précipitations extrêmes.....	6
End the Cage Age	6
Bien-être animal dans l'élevage de dindes	7
Interdiction de la mise à mort systématique des poussins mâles dans le secteur des poules pondeuses	7
Apparition récente de la peste porcine africaine chez des porcs domestiques en Allemagne	7

AUTRES POINTS APPROUVÉS

PÊCHE

– Contingents tarifaires de l'UE pour les produits de la pêche	8
--	---

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Lutte contre les menaces hybrides: conclusions sur la désinformation 8

CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Décision du Conseil portant désignation du président du Comité militaire de l'Union européenne 8
- Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en vue de lutter contre le terrorisme 8
- Décisions du Conseil portant nomination des représentants spéciaux de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo 9

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Interpol - négociations en vue d'un accord de coopération 9
- Évaluation Schengen 9

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Lignes directrices pour la gestion des avoirs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en liquidation 10
- Position du Conseil concernant le projet de budget rectificatif n° 1/2021: réserve d'ajustement au Brexit 10

RECHERCHE

- Le traité CECA et le Fonds de recherche du charbon et de l'acier 10

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

- Réponse à la lettre de l'OACI aux États 11
- Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 11

ENVIRONNEMENT

- Commission pour la protection de l'environnement marin de la mer Baltique 11

TRANSPARENCE

- Transparence - Accès du public aux documents 11

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

AGRICULTURE

Priorités de la présidence slovène

Jože Podgoršek, ministre slovène de l'agriculture, de la sylviculture et de l'alimentation, a présenté les priorités de la présidence dans le domaine de l'agriculture et de la pêche. Ces priorités comprendront notamment la stratégie forestière de l'UE, l'agriculture durable et le développement rural (transition numérique, défis démographiques et rôle des femmes), l'amélioration de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, la biodiversité et l'étiquetage des denrées alimentaires (y compris les mélanges de miel). La présidence aura également pour objectif de clore les principaux dossiers législatifs en cours, notamment le règlement relatif au contrôle des pêches et la réforme de la politique agricole commune.

Plan d'action en faveur de la production biologique

Les ministres ont exprimé leur soutien à la fois au plan d'action de la Commission pour le développement de la production biologique et aux conclusions du Conseil relatives à ce plan. De nombreuses délégations ont pris la parole pour mettre en avant un certain nombre d'éléments du plan, y compris la nécessité de stimuler la demande de produits biologiques en sensibilisant les consommateurs et en encourageant les institutions publiques telles que les établissements scolaires à fournir de la nourriture biologique dans leurs cantines. Un certain nombre d'États membres ont également souligné le fait que les États membres se distinguent par des situations de départ différentes et qu'il est nécessaire de tenir compte de ces différences.

Au titre de la stratégie "De la ferme à la table" prévue par le pacte vert pour l'Europe, la Commission a défini comme objectif qu'"au moins 25 % des terres agricoles de l'UE soient consacrées à l'agriculture biologique et que l'aquaculture biologique augmente considérablement d'ici à 2030". Pour atteindre cet objectif et aider le secteur de l'agriculture biologique à parvenir à son plein potentiel, la Commission a présenté un plan d'action en faveur de la production biologique dans l'UE.

Questions agricoles liées au commerce

Les ministres ont reçu des informations de la Commission sur les questions agricoles liées au commerce, notamment sur les effets de la crise de la COVID-19 et du Brexit, l'évolution récente des relations commerciales de l'UE avec les États-Unis et les négociations en cours en vue de la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec l'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande. Les derniers développements intervenus dans les négociations au sein de l'OMC sur l'agriculture ont également été examinés dans la perspective de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC. Un certain nombre de délégations ont pris la parole pour aborder des questions telles que la nécessité de veiller à ce que les importations de produits agricoles en provenance de pays tiers respectent les mêmes normes que les produits de l'UE en ce qui concerne le bien-être animal et les mesures environnementales, l'importance de renforcer la transparence dans le cadre du commerce agricole et la nécessité pour l'UE d'établir la norme au niveau mondial en matière d'agriculture durable d'un point de vue environnemental, social et économique.

DIVERS

Prix élevé des aliments pour animaux

La délégation croate a pris la parole pour évoquer la situation préoccupante dans laquelle se trouvent des États membres en raison des prix élevés des aliments pour animaux, et a reçu le soutien d'un grand nombre d'États membres. Le secteur de l'élevage a été fortement touché par la pandémie COVID -19, du fait de la fermeture d'hôtels, de restaurants et de bars et des conséquences qui en ont résulté pour les produits destinés à l'industrie hôtelière. Cette situation financière déjà difficile a été aggravée par le coût élevé de l'alimentation pour le bétail, qui représente jusqu'à 80 % des coûts totaux pour les éleveurs. En Croatie, les prix ont atteint leurs niveaux les plus élevés en sept ans. La délégation croate a donc invité la Commission européenne à examiner toutes les options disponibles pour stabiliser le secteur, que ce soit sous la forme d'un soutien financier ou au moyen d'autres mécanismes efficaces. Le commissaire européen à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, a pris note de ces préoccupations et a fait référence à un certain nombre d'instruments de l'UE qui sont en place pour soutenir le secteur de l'élevage.

Soutien concernant les conditions sanitaires des colonies d'abeilles

Les ministres ont reçu des informations de la délégation hongroise au nom de la Croatie, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie et de la Roumanie sur l'importance de l'introduction de mesures de soutien à l'apiculture dans les États membres. Les abeilles fournissent un service essentiel aux populations humaines en pollinisant de nombreuses plantes dont elles ont besoin pour survivre, mais leur nombre diminue à une vitesse alarmante. Les délégations ont fait valoir que des mesures incitatives étaient nécessaires pour faire de l'apiculture une profession plus attrayante et contribuer ainsi à enrayer le déclin des populations d'abeilles.

Feux de friches à Chypre

La délégation chypriote a communiqué aux ministres des informations actualisées sur les récents feux de friches qui ont causé de graves dommages à l'environnement et au secteur agricole de l'île. Les feux, qui se sont déclarés le 3 juillet, ont causé la mort de quatre ouvriers agricoles et ont brûlé une zone d'environ 55 km². La République de Chypre a demandé une aide financière par l'intermédiaire du Fonds de solidarité et d'autres instruments de financement de l'UE afin de remédier à cette situation. Les États membres ont exprimé leur solidarité avec Chypre, nombre d'entre eux faisant observer que le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes qui en résultent sont susceptibles d'avoir joué un rôle dans l'incident.

Dégâts causés aux oliviers par le gel

Les ministres ont reçu des informations de la délégation grecque sur la situation du secteur grec de l'huile d'olive et, en particulier, sur la réduction importante de la mise à fruit des oliviers en raison des conditions météorologiques extrêmes. Entre février et avril 2021, la Grèce a été frappée par plusieurs périodes de gelées, qui ont eu une incidence particulièrement grave sur les oliviers. Il en a résulté une réduction considérable de la production d'olives et d'huile d'olive dans les zones oléicoles les plus touchées. La délégation a donc demandé l'approbation d'une aide financière en faveur de la Grèce pour soutenir les producteurs d'olives et d'huile d'olive des régions concernées.

Inondations catastrophiques à la suite de précipitations extrêmes

La délégation allemande a communiqué aux ministres des informations sur les récentes inondations survenues dans le nord-ouest de l'Europe et leurs répercussions sur l'agriculture dans la région. Plusieurs jours de pluies intenses ont provoqué de graves inondations dans certaines parties de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, entraînant près de deux cents décès dans l'ensemble de la région, le nombre de personnes toujours portées disparues étant bien plus élevé encore. Les répercussions sur le secteur agricole, même si elles restent encore à déterminer, seront probablement graves. Les délégations ont donc fait part de leur intention de faire usage du Fonds de solidarité de l'UE. Un certain nombre d'États membres ont exprimé leur sympathie avec les pays concernés et ont mis en exergue le rôle probable du changement climatique dans ces phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que dans d'autres.

End the Cage Age

Les ministres ont évoqué la réponse de l'UE à l'initiative citoyenne européenne (ICE) intitulée "End the Cage Age" (Pour une nouvelle ère sans cage). L'objectif de cette campagne, qui a recueilli 1,4 million de signatures dans toute l'UE, est d'interdire la mise en cage des animaux d'élevage tels les poules, les lapins, les oies, les canards, les porcs femelles et les veaux. Si de nombreuses délégations ont pris la parole pour exprimer leur soutien à cette initiative, elles ont également fait observer qu'une telle démarche pourrait avoir un impact négatif sur les agriculteurs, tant pour ce qui est du coût de la transition que de la perte de compétitivité vis-à-vis des pays tiers. Les ministres ont donc invité la Commission à réaliser une analyse d'impact complète de l'initiative, ainsi qu'à allouer des fonds aux agriculteurs qui abandonnent progressivement la mise en cage. Enfin, ils ont souligné la nécessité d'appliquer les mêmes normes en matière de bien-être animal aux produits agricoles importés de pays tiers.

Au cours de la même session, les ministres ont également discuté de deux autres points divers relatifs au bien-être animal: la mise à mort des poussins mâles dans le secteur des œufs et une initiative visant à normaliser les règles relatives au bien-être des dindes dans l'ensemble des États membres. De nombreuses délégations ont exprimé leur soutien à ces initiatives tout en soulignant qu'il était nécessaire de fonder toutes ces mesures sur les données scientifiques les plus récentes et de veiller à ce que les importations en provenance de pays tiers respectent les mêmes normes.

Bien-être animal dans l'élevage de dindes

La délégation autrichienne a communiqué aux ministres des informations sur l'importance d'améliorer le bien-être des dindes d'élevage. Bien que les dindes figurent parmi les animaux d'élevage les plus répandus dans l'UE, il n'existe pas d'exigences obligatoires en matière de bien-être pour l'élevage de dindes au niveau de l'UE, et les exigences varient d'un État membre à l'autre. La délégation a fait valoir que la nouvelle législation devrait tenir compte des dernières découvertes scientifiques et de l'expérience des États membres. En particulier, une étude commandée par le gouvernement autrichien a conclu que la densité d'élevage maximale pour les dindes ne devait pas dépasser 40 kilogrammes par mètre carré de surface utilisable. La délégation a donc appelé de ses vœux des normes minimales à l'échelle de l'UE en ce qui concerne la densité d'élevage maximale, ainsi que des campagnes de sensibilisation visant à améliorer la compréhension par les consommateurs des questions liées au bien-être animal. Un certain nombre de délégations ont pris la parole pour exprimer leur soutien en faveur de cette proposition, tout en insistant sur la nécessité que toutes ces mesures soient fondées sur les recherches scientifiques les plus récentes.

Interdiction de la mise à mort systématique des poussins mâles dans le secteur des poules pondeuses

Les ministres ont reçu des informations communiquées par les délégations française et allemande, avec le soutien des délégations autrichienne, irlandaise, luxembourgeoise, portugaise et espagnole, sur la nécessité d'interdire la mise à mort systématique des poussins mâles dans le secteur des poules pondeuses. Chaque année dans l'UE, environ 260 millions de poussins mâles sont éliminés après l'éclosion car ils ne représentent pas de valeur économique pour les agriculteurs. Les délégations ont fait valoir que cette pratique, bien que permise par le droit de l'Union en vigueur, est inacceptable d'un point de vue éthique. Ils ont invité la Commission à réaliser une analyse d'impact en vue de mettre un terme à cette pratique dans le cadre de sa prochaine révision de la législation sur le bien-être animal. Des ministres ont pris la parole pour exprimer leur soutien en faveur de cette proposition, tout en reconnaissant qu'une aide sera nécessaire pour permettre aux agriculteurs de mettre en œuvre de nouvelles mesures (tant en termes de formation que de financement).

Apparition récente de la peste porcine africaine chez des porcs domestiques en Allemagne

La délégation allemande a communiqué aux ministres des informations sur un foyer récent de peste porcine africaine dans le Brandebourg et en Saxe, et a présenté la réponse des autorités allemandes à cet incident. La délégation estonienne a également pris la parole pour signaler que des cas de peste porcine africaine avaient été détectés dans deux exploitations près de Tallinn.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

PÊCHE

Contingents tarifaires de l'UE pour les produits de la pêche

Le Conseil a adopté un règlement modifiant le règlement (UE) 2020/1706 du Conseil en ce qui concerne l'inclusion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits de la pêche (doc. 10275/21 et [10240/21](#)).

AFFAIRES GÉNÉRALES

Lutte contre les menaces hybrides: conclusions sur la désinformation

Le Conseil a approuvé des conclusions sur le rapport spécial 09/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé "La désinformation concernant l'UE: un phénomène sous surveillance mais pas sous contrôle".

CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décision du Conseil portant désignation du président du Comité militaire de l'Union européenne

Le Conseil a adopté une décision prorogeant le mandat de l'actuel président du Comité militaire de l'UE du 6 au 31 mai 2022 et désignant le général Robert Brieger comme prochain président du Comité militaire de l'Union européenne à partir du 1^{er} juin 2022 pour une période de trois ans (doc. [10335/21](#)).

Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en vue de lutter contre le terrorisme

Le Conseil a renouvelé la liste de l'UE en matière de terrorisme, qui recense les personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les 14 personnes et les 21 groupes et entités figurant sur la liste font l'objet d'un gel de leurs fonds et autres avoirs financiers dans l'UE. Il est également interdit aux opérateurs de l'UE de mettre des fonds et des ressources économiques à leur disposition.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Décisions du Conseil portant nomination des représentants spéciaux de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo*

Le Conseil a prorogé de deux ans, jusqu'au 31 août 2023, le mandat du représentant spécial de l'UE (RSUE) pour la Bosnie-Herzégovine, Johann Sattler, et le mandat du RSUE pour le Kosovo*, Tomáš Szunyog.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Interpol - négociations en vue d'un accord de coopération

Le Conseil a adopté deux décisions autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord de coopération entre l'UE et Interpol (doc. [10263/21](#), [10264/21](#) et [10407/21](#)). Elles poursuivent trois grands objectifs:

- fournir les mesures de sauvegarde et les garanties nécessaires pour donner aux États membres et aux agences de l'UE un accès contrôlé aux bases de données d'Interpol par l'intermédiaire du portail de recherche européen;
- régler la coopération entre Europol et Interpol (l'accord de coopération actuel remontant à 2001);
- permettre à Frontex et au Parquet européen d'accéder aux bases de données d'Interpol et autoriser Eurojust à échanger des informations opérationnelles avec Interpol.

Évaluation Schengen

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2020 de l'application, par la Belgique, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la gestion des frontières extérieures (doc. [10963/21](#)).

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**Lignes directrices pour la gestion des avoirs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en liquidation**

Le Conseil a adopté sa décision portant modification de la décision 2003/77/CE fixant les lignes directrices financières pluriannuelles pour la gestion des avoirs de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en liquidation et, après clôture de la liquidation, des avoirs du Fonds de recherche du charbon et de l'acier (doc. [10419/21](#) + [ADD 1](#), [9391/21](#)).

Position du Conseil concernant le projet de budget rectificatif n° 1/2021: réserve d'ajustement au Brexit

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 1/2001. La position du Conseil met à disposition près de 1,7 milliard d'euros (en prix courants) pour la réserve d'ajustement au Brexit en 2021. Cette réserve d'ajustement prévoit un financement supplémentaire à partir du budget de l'UE afin d'atténuer les conséquences négatives du Brexit sur les États membres et les secteurs les plus touchés par le retrait du Royaume-Uni de l'Union.

RECHERCHE**Le traité CECA et le Fonds de recherche du charbon et de l'acier**

Le Conseil a adopté une décision du Conseil modifiant la décision 2003/76/CE du Conseil fixant les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du protocole, annexé au traité instituant la Communauté européenne, relatif aux conséquences financières de l'expiration du traité CECA et au Fonds de recherche du charbon et de l'acier (FRCA).

La décision vise à permettre la vente d'une partie du patrimoine de la CECA en liquidation pour la période 2021-2027 afin de fournir une dotation annuelle de 111 millions d'euros au titre du FRCA (doc. [10310/21](#) et [9399/21 REV 1](#)).

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Réponse à la lettre de l'OACI aux États

Le Conseil a approuvé la position de l'UE sur la réponse à la lettre de l'OACI aux États sur l'examen périodique du CORSIA (doc. 10420/21).

Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19

Le Conseil a approuvé la position de l'UE lors de la conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 (doc. 10326/21 + ADD 1 à 5).

ENVIRONNEMENT

Commission pour la protection de l'environnement marin de la mer Baltique

Le Conseil autorise la Commission à ouvrir des discussions dans le cadre de la commission pour la protection de l'environnement marin de la mer Baltique (HELCOM) en ce qui concerne l'approbation du plan d'action révisé pour la mer Baltique ainsi que d'une déclaration ministérielle, à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle de la HELCOM, qui se tiendra le 20 octobre 2021 à Lübeck, en Allemagne.

À la suite de cette autorisation, la Commission engagera des discussions sur ces deux instruments non contraignants (doc. 10552/21).

TRANSPARENCE

Transparence - Accès du public aux documents

Le 19 juillet 2021, le Conseil a approuvé les réponses aux demandes confirmatives suivantes:

- n° 22/c/01/21 (doc. 8802/21)
- n° 23/c/02/21 (doc. 8882/21)
- n° 27/c/01/21 (doc. 9712/21)